

**PLR**

Les Libéraux-Radicaux  
Meyrin-Cointrin

Novembre 2024 N° 24

# Le Meyrinois

Éditeur responsable: PLR Meyrin-Cointrin – CP 306 - 1217 Meyrin

**2024  
ANNÉE CHARNIÈRE  
POUR LE PLR  
MEYRIN COINTRIN!**

**CHANGEMENTS  
au sein de l'association**

**CAMPAGNE  
pour les votations municipales**

**PRÉPARATIFS  
pour les municipales de 2025**



**BILLET DU PRÉSIDENT  
UNE ANNÉE  
PLEINE DE DÉFIS  
À RELEVER**



**VOTATIONS COMMUNALES  
CŒUR DE CITÉ  
ET MANÈGE:**



**MUNICIPALES 2025  
PIERRE BOCCARD  
AU CONSEIL  
ADMINISTRATIF**



## VIE DE L'ASSOCIATION

# UNIS DANS L'ÉPREUVE ET TOURNÉS VERS L'AVENIR

Chères Meyrinoises, Meyrinois,  
membres, sympathisants  
et amis du PLR Meyrin-Cointrin,

## NOTRE DÉTERMINATION PLUS FORTE QUE LES ÉPREUVES

Ces derniers mois ont été marqués par plusieurs événements qui ont éprouvé notre parti. Le départ de certains de nos membres et le décès soudain de notre Conseiller Municipal Pierre-Henri Willi, nous rappellent à quel point notre engagement est à la fois exigeant et profondément humain.

**Endosser la charge d'élu du Conseil Municipal, c'est tout d'abord se dévouer à une institution qui représente le peuple de Meyrin-Cointrin.** Pierre-Henri s'est très tôt intéressé à la chose politique et son dévouement s'est transformé en passion pour notre commune. Ses idées et ses actions, orientées sur le bien commun, resteront gravées dans la mémoire collective de notre Parti comme l'incarnation des valeurs du Parti libéral-radical.



Ces épreuves n'ont pas diminué notre détermination, bien au contraire. Nous sommes désormais engagés dans la perspective de la campagne électorale du printemps 2025. **L'enthousiasme de nos équipes et le soutien de nos membres sont essentiels pour mener à bien cette période charnière.**



Antoine Frehner  
Président PLR-MC  
Conseiller Municipal



## DIMINUTION DU CENTIME ADDITIONNEL COMMUNAL

Nous avons l'opportunité de renouveler notre énergie et de renforcer nos convictions pour défendre les intérêts des Meyrinois avec pragmatisme et responsabilité. Nous aurons l'occasion de montrer notre détermination lors du vote du budget 2025 d'ici quelques jours pour lequel nous demanderons une diminution du centime additionnel communal de plusieurs points.

**Les profits délirants doivent cesser. Les contribuables savent bien mieux qu'une administration comment utiliser le surplus de liquidité. Même avec une diminution de la perception, la commune continuera à engranger des surplus pharaoniques et à disposer d'une capacité d'investissement très confortable!**

## LA COMMUNE A BESOIN D'UN NOUVEL EXÉCUTIF

« Les dissensions internes, l'absentéisme et le manque de professionnalisme au sein du CA ont régné dans cette législature avec une gestion au jour le jour, sans aucune vision. »

Le fonctionnement du collège du conseil administratif n'est plus. Les dissensions internes, l'absentéisme et le manque de professionnalisme ont régné dans cette législature. La boussole ne montre plus le nord et la commune n'a plus de capitaine. La gestion se fait au jour le jour et sans aucune vision pour le futur. Il est donc essentiel de renouveler cet exécutif et le PLR Meyrin-Cointrin propose un candidat à la hauteur des défis de la commune.

Dans l'optique de l'élection au Conseil administratif, notre assemblée géné-

Le contexte politique actuel est occupé par deux votations communales le 24 novembre 2024. Le vote populaire est l'expression vivante de notre démocratie et nous devons nous y préparer avec rigueur. Nos concitoyens attendent de nous des réponses claires, des positions fermes et des projets solides. Ensemble, nous saurons défendre nos idées et engager le dialogue avec la population pour un avenir commun et prospère.

Du côté de la campagne pour le Conseil municipal et le Conseil administratif, nous disposons d'une liste solide, panachée et hétérogène avec un haut niveau d'expérience et d'expertise. Nous sommes d'ores et déjà convaincu de proposer des personnalités de haut vol, expérimentées afin de relever les défis de demain et ils sont nombreux pour Meyrin-Cointrin.

rale du 4 novembre a porté son choix sur M. Pierre Boccard qui portera haut les couleurs de notre parti et d'une droite raisonnable et pragmatique. Nous remercions chaleureusement notre ami et chef de groupe Philippe Serrano qui a dû se retirer de la campagne au Conseil administratif pour des raisons professionnelles.

**Continuons ensemble, forts et unis, pour Meyrin-Cointrin.**

**PIERRE BOCCARD**  
CANDIDAT  
AU CONSEIL  
ADMINISTRATIF  
2025



## LE MANÈGE DE MEYRIN

## UN CHOIX ENTRE TRADITION ET DÉVELOPPEMENT.

**VOTEZ OUI**  
au contre-projet

**VOTEZ NON**  
à l'initiative populaire

Le manège équestre situé près de la Campagne-Charnaux, sur un terrain appartenant à la commune de Meyrin, est aujourd'hui au cœur d'une initiative populaire visant à son maintien. Le bail de ce manège, conclu en 1997, court jusqu'en 2026, et **la commune a déjà exprimé son intention de récupérer cette parcelle, située dans une zone stratégique de l'agglomération, afin d'y développer des infrastructures prioritaires à l'orée 2030.** Depuis plusieurs années, des discussions ont eu lieu entre l'exploitant du manège et le Conseil administratif pour trouver une solution de relogement, mais ces démarches n'ont malheureusement pas abouti. C'est dans ce contexte qu'un comité d'initiative s'est constitué pour défendre la survie du manège sur la commune.

### LE CONTRE-PROJET DU CONSEIL MUNICIPAL: UNE SOLUTION TEMPORAIRE.

Le Conseil municipal, conscient de l'importance de cet équipement pour une partie de la population, a élaboré un contre-projet. Ce dernier propose de **prolonger le bail de quatre ans, permettant ainsi au club équestre de bénéficier de plus de temps pour trouver une solution de relogement viable sur la commune ou dans les environs.**

Le Conseil Municipal a voté favorablement en faveur de ce contre-projet, qui représente un compromis acceptable. Le PLR Meyrin-Cointrin soutient cette approche pragmatique et recommande de voter non à l'initiative populaire et oui au contre-projet.



### UN DÉBAT PARTAGÉ ENTRE TRADITION ET MODERNISATION

Toutefois, **le PLR Meyrin-Cointrin, rappelle que le manège fait partie «des tripes» de Meyrin,** et il regrette que le Conseil administratif n'ait pas suffisamment exploré toutes les possibilités pour maintenir cette activité emblématique de la commune. L'inquiétude principale réside dans l'absence de moyens financiers de l'association gérant le manège, ce qui pourrait rendre difficile, voire impossible, toute solution de relogement à l'horizon 2030. Il s'agira maintenant de mettre à profit sérieusement les prochaines années afin de rechercher et mettre en place une solution pérenne à la pratique équestre sur la commune.

### UN CHOIX DIFFICILE MAIS PRAGMATIQUE

Notre parti adopte une position équilibrée et pragmatique face à cette situation délicate. Tout en reconnaissant l'importance du manège pour le patrimoine local, notre parti estime que

« La prolongation de quatre ans offerte par le contre-projet doit être perçue comme une solution raisonnable et responsable. »

les besoins futurs de la commune en termes d'infrastructures doivent primer. En ce sens, la prolongation de quatre ans offerte par le contre-projet doit être perçue comme une solution raisonnable et responsable.

**Le PLR Meyrin-Cointrin recommande donc de rejeter l'initiative populaire et de soutenir le contre-projet, garantissant ainsi un compromis entre tradition et développement pour l'avenir de Meyrin.**



Gregor Wrzosowski,  
Conseiller Municipal



COEUR DE CITÉ

## UN PROJET CRUCIAL POUR L'AVENIR DE LA COMMUNE

Le projet ambitieux du Cœur de Cité à Meyrin, en gestation depuis deux décennies, est désormais au cœur d'un débat crucial avec le lancement d'un référendum. Ce projet se divise principalement en deux volets majeurs: **la création d'un espace urbain comprenant, un parc arboré, deux places publiques réaménagées, ainsi qu'un espace couvert dédié au marché et une nouvelle mairie.**

Depuis sa conception il y a vingt ans, le projet a traversé diverses phases de planification, consultations publiques, et validations par les instances municipales. En 2016, l'accord pour la construction du parking souterrain entre PMC et la commune de Meyrin a été ratifié par le conseil municipal, marquant le début d'une série d'étapes complexes impliquant des concours d'architecture, des études approfondies, et une gestion rigoureuse des aspects techniques et financiers. Il faut être conscient que les 20 dernières années, les constructions ont beaucoup évoluées dans les contraintes et normes en vigueur.

Le PLR Meyrin-Cointrin a suivi avec une attention de tous les instants les diverses phases du projet et a exprimé ses réticences et craintes à de nombreuses reprises. L'administration de la commune de Meyrin a déployé une approche participative extensive, impliquant des groupes de travail multidisciplinaires, des consultations publiques, ainsi que des validations répétées par le conseil municipal. Cette dé-



**VOTEZ OUI**  
au projet Cœur de Cité

marche a permis de recueillir et d'intégrer les avis diversifiés des résidents et des experts, reflétant un processus démocratique robuste et transparent. Nos conseillers municipaux ont participé à plus de 50 séances de travail. Ceci démontre qu'il y avait de la matière à traiter, vu la complexité du projet.

### VOTONS EN FAVEUR DU OUI

Face au référendum actuel, le PLR Meyrin-Cointrin se positionne en faveur du projet Cœur de Cité. Nous avons accompagné le processus de manière serrée avec une attention toute particulière sur le volet constructif et financier. Nos élus se sont investis sans compter pour s'assurer que chaque franc investi le serrai à bon escient. Ce projet représente un investissement crucial pour l'avenir de la commune, destiné à répondre aux besoins des générations futures. Bien que le coût financier soit significatif, nous soulignons que le projet est largement autofinancé à hauteur de 67%.

Malgré les avantages anticipés, des voix expriment des préoccupations concernant la charge financière potentielle pour les contribuables en pointant les défis persistants concernant la pression fiscale locale. Néanmoins, l'engagement à explorer des solutions telles que la location temporaire des surfaces excédentaires reflète une volonté de maximiser les ressources disponibles et de garantir une gestion financière responsable.

Tous nos élus ont contribué à une analyse approfondie et détaillée et à une évaluation des risques et bénéfiques sur le fond. La grande majorité de nos craintes et de nos demandes ayant été prise en compte, nous pouvons affirmer un soutien ferme au projet Cœur de Cité. **Notre position en faveur du «OUI» lors du référendum du 24 novembre 2024 est motivée par la conviction que ce projet est essentiel pour le développement harmonieux et durable de Meyrin-Cointrin, tout en assurant la pérennité des infrastructures nécessaires pour les années à venir et dans le respect d'une doctrine financière stricte.** A la vue des montants importants déjà engagés dans ce projet, l'abandon de celui-ci verrait une perte financière de plusieurs dizaines de millions mais aussi un trou béant au milieu de notre cité pour plusieurs années.



André Hagmann  
Conseiller Municipal



RETROUVEZ TOUT NOTRE PROGRAMME POLITIQUE SUR NOTRE SITE:

[www.plr-meyrin.ch](http://www.plr-meyrin.ch)

ET RETROUVEZ EN UN CLIC TOUTE L'ACTU DU PLR MEYRIN-COINTRIN !

**NOTRE OBJECTIF:  
DÉFENDRE VOS VALEURS DE L'ÉCOUTE  
À L'ACTION, POUR TOUS LES MEYRINOIS-ES**

**C'EST AUSSI LE VÔTRE?  
REJOIGNEZ LE PLR!**

[www.plr-meyrin.ch](http://www.plr-meyrin.ch)  
[info@plr-meyrin.ch](mailto:info@plr-meyrin.ch)



**PLR**

Les Libéraux-Radicaux  
Meyrin-Cointrin

PLR Meyrin-Cointrin  
CP306 – 1217 Meyrin 1

Éditeur responsable:  
PLR Meyrin-Cointrin